Depuis mi-avril 2016, le boulevard du Millénaire, en traversée de Tomblaine, est plongé la nuit dans l'obscurité complète. J'ai interpellé à plusieurs reprises le Président du Grand Nancy, il a fallu attendre le 30 juin seulement pour recevoir une réponse qui m'indiquait que « la remise en l'état de l'ensemble des installations nécessiterait plusieurs mois ».

Cette route, qui a été réalisée par l'Etat en l'an 2000, a été dotée d'un éclairage adapté à la nécessaire sécurisation de ce tronçon. Ainsi plongée dans le noir, elle est rendue quotidiennement dangereuse. Pire encore, en direction de Nancy-Vandoeuvre, cette route est également plongée dans le noir. En tant que maire de Tomblaine j'ai été interpellé par des riverains sur le fait que les pistes cyclables étaient traitées au même régime.

Dans la soirée du 15 septembre vers 21h, un accident routier important a eu lieu sur cette partie de route à Tomblaine, heureusement, il n'y a pas eu de dégâts corporels. J'ai réécrit au Président Rossinot pour lui dire que ne je ne comprends pas que les réparations n'aient pas été engagées au plus vite. J'ai toujours l'impression que les demandes de certains maires sont moins entendues que d'autres.

Malheureusement, on repère que sur d'autres endroits du Grand Nancy, des voiries se retrouvent aussi dans l'obscurité, la nuit. Force nous est de constater que les dépenses faramineuses engagées par le Grand Nancy mènent aujourd'hui à des recherches d'économies insensées. Il fallait bien sûr un grand Palais des Congrès pour le Grand Nancy, mais 80 millions c'était beaucoup trop cher et aujourd'hui les enveloppes de voiries sont réduites à peau de chagrin.

Il y a deux types d'enveloppes : celle pour les voiries primaires dont les dépenses sont décidées verticalement, pour ne pas dire autoritairement, par le Grand Nancy sans l'avis des Maires concernés, et celles pour les voiries secondaires, pour lesquelles chaque Maire dispose d'une enveloppe et peut donner un ordre de priorité. Les enveloppes pour les voiries secondaires sont tellement réduites aujourd'hui que c'est de la grande démagogie que de faire croire aux citoyennes et aux citoyens que les Maires font des choix. Ils sont dans un non-choix permanent et sont en plus rendus responsables en termes de sécurité sur une partie de compétence quasi abandonnée par le Grand Nancy.

Si on ajoute à cela que lorsqu'une voirie primaire est rénovée sur décision du Grand Nancy, la partie des trottoirs est à la charge des communes sur une enveloppe qui, pour une année complète, à Tomblaine, n'est que de 14 000 €. Autant dire qu'il ne reste rien ! Quand le Grand Nancy gèle des terrains sur une commune comme Tomblaine en utilisant l'EPFL et que le Grand Nancy modifie le PLU de Tomblaine pour vendre ces terrains à des entreprises en réalisant une plus-value égale au double de la valeur initiale du terrain, est-il normal que le Grand Nancy demande à la ville de Tomblaine de réaliser les trottoirs dans cette rue, qui est une voirie primaire alors que l'enveloppe dédiée pour les trottoirs est si faible ? Pour revenir au problème d'éclairage du boulevard du Millénaire, **il est évident que les dépenses en investissement et l'endettement du Grand Nancy font qu'aujourd'hui, la sécurité est devenue une variable d'ajustement budgétaire**.

Relancé par courrier le 16 septembre 2016, le Président du Grand Nancy Métropole, ne m'a pas répondu.

Phoca PDF

Ça se passe au boulevard du Millénaire, dans l’obscurité la plus complète, ce siècle est mal partie pour être celui des Lumières…

Phoca PDF